Soixantième année. - N ° 187 A Mercredi 30 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2933

95 – VAL-D'OISE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PONTOISE

Extrait de jugement

Date : 24 septembre 2026.
Autre jugement et ordonnance.
483 079 455 RCS Non précisé.
ASSOCIATION HOME CULTURE.
Forme : Association.
Activité : Non précisé.
Adresse : 2 Allée Paul Painleve, 95200 SARCELLES.
Complément de jugement : Ouvre les opérations de la liquidation judiciaire - Liquidateur : HART DE KEATING Christian, 1/ 3 boulevard Jean Jaurès, 95300 PONTOISE - Prononce la liquidation judiciaire de l'Association Home Culture (SIREN n° 483 079 455) dont le siège social est 2 allée Paul Painlevé 95200 SARCELLES; Fixe la date provisoire de cessation des paiements au 31 décembre 2025 ; Désigne en qualité de liquidateur judiciaire la SELARL de KEATING, prise en la personne de Maître Christian HART de KEATING, 1 boulevard Jean Jaurès 95300 PONTOISE et en qualité de juge commissaire Monsieur Gérard MOREL ; Désigne la SELARL DUMEYNIOU FAVREAU aux fins d'inventaire des biens de la débitrice ; Impartit aux créanciers un délai de deux mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC pour déclarer leur créance entre les mains du liquidateur ; Dit que le délai imparti au liquidateur pour l'établissement de la liste des créanciers est de 10 mois à compter de l'expiration du délai fixé pour les déclarations de créance (article 624-1 du code de commerce) ; Fixe le délai aux fins de clôture de la procédure à 18 mois ; - N° RG : 26/00021